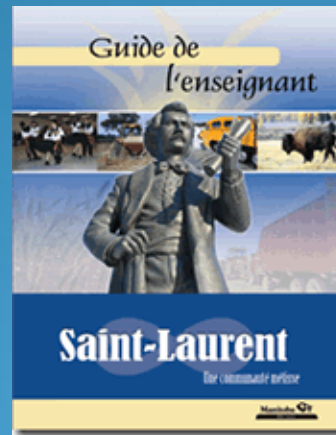


FRANCOPHONES MALGRÉ EUX?

Les autochtones et la langue française

Louis-Jacques Dorais
Professeur retraité associé
Université Laval
Québec



Contenu de l'exposé

1. Rappel historique
2. Effets linguistiques de la colonisation
3. Les nations autochtones francophones
4. La situation langagière actuelle
5. Quelques manifestations de la francophonie autochtone
6. Langue et identité
7. Appartenances autochtones transnationales
8. Préservation et revitalisation des langues ancestrales
9. L'exemple du Projet Yawenda
10. Le rôle véhiculaire du français
11. Une langue véhiculaire internationale: l'exemple du CILAF
12. Militance vs convergence

1. Rappel historique

À partir du XVI^e siècle, la France s'intéresse au Nouveau-Monde. En Amérique du Nord, une période d'exploration (Verrazzano, Cartier, Jean Ribault en Floride) est suivie d'une entreprise d'exploitation (création du poste de Tadoussac en 1600, qui instaure la traite des fourrures), puis de colonisation (Port-Royal en Acadie – 1605; Québec – 1608; Montréal – 1642; Détroit – 1701; la Nouvelle-Orléans – 1718). À la même époque, la France essaie de s'implanter au Brésil, puis crée des colonies (plantations de canne à sucre principalement) aux Antilles (Saint-Domingue, Guadeloupe, Martinique, Grenade, etc.) et en Guyane.

Tous ces territoires sont déjà occupés par des populations autochtones, arrivées en Amérique depuis au moins 12 000 ans ou même beaucoup plus. En dehors de la méso-Amérique (Mexique et Amérique centrale) et de la région andine, ces nations dites amérindiennes ne sont pas organisées en États de type européen. Il s'agit aussi de peuples « païens ». Les Européens considèrent ainsi la conquête des Amériques comme un droit (absence de souveraineté à l'européenne; la terre n'appartient donc à personne) et un devoir (il faut christianiser les « païens »).

Aux Antilles (la Dominique exceptée), cela mènera à l'extinction des autochtones.



2. Effets linguistiques de la colonisation

Au XVII^e siècle, la politique française à l'égard des autochtones nord-américains visait à franciser ceux d'entre eux qui acceptaient le baptême catholique. Ces baptisés avaient le droit de s'installer dans les villages et campagnes de la Nouvelle-France, où ils devenaient sujets de plein droit de la couronne française. On encouragea même les mariages franco-autochtones, espérant par là créer un peuple mixte de religion catholique et de langue et de mœurs françaises, afin de peupler la colonie.

Cette politique fit long feu. Peu d'autochtones voulurent vivre parmi les Français, et selon les dires de certains, dans les mariages mixtes, « c'étaient les Français qui devenaient sauvages, et non l'inverse ». Ce n'est que dans l'Ouest canadien, à partir de la fin du XVIII^e siècle, que les unions entre Indiennes et Français devinrent monnaie courante. Cette situation donna naissance à une nation nouvelle, celle des Métis, et à une langue originale, le mitchif, issue du français et du cri.

Les autorités coloniales réalisèrent rapidement que l'éducation formelle dans des écoles tenues par des Européens (religieuses ou religieux le plus souvent) constituait un outil extrêmement efficace pour franciser les jeunes autochtones. On dit que dès 1605, l'avocat et chroniqueur Marc Lescarbot enseignait le français aux Micmacs de Port-Royal. Et en 1639, l'ursuline Marie de l'Incarnation ouvrait à Québec une école destinée avant tout aux jeunes Indiennes; celle-ci eut toutefois peu de succès.



Au Canada, jusqu'à la fin du XIXe siècle, l'isolement de la plupart des autochtones, qui vivaient le plus souvent en dehors des régions de forte implantation européenne, empêcha la majorité d'entre eux d'accéder à la scolarisation, toujours en langue coloniale (surtout l'anglais à partir du début du XIXe siècle). Mais après la confédération de 1867, le gouvernement canadien réalisa que seule l'école pouvait solutionner le « problème indien », en faisant des jeunes autochtones des Canadiens comme les autres, c'est-à-dire des chrétiens anglophones (ou plus rarement francophones) acquis aux valeurs et aux pratiques de la société occidentale. On créa donc des pensionnats où l'usage des langues et coutumes autochtones était interdit.

L'influence de ces écoles, amplifiée à partir de 1951 par une loi fédérale rendant obligatoire la scolarisation des autochtones, mena progressivement à un bilinguisme français (anglais)/autochtone généralisé, mais un bilinguisme soustractif puisque la langue coloniale dominait et imposait son hégémonie dans tous les domaines. De nos jours, chez les plus jeunes, ce bilinguisme a de plus en plus tendance à faire place à l'unilinguisme en français ou en anglais.

Dans la vallée du Saint-Laurent, le contact avec les Euro-canadiens et l'implantation ancienne d'écoles francophones ou anglophones entraînaient plus rapidement qu'ailleurs la francisation ou l'anglicisation de la population. C'est ainsi que la langue huronne cessa d'être transmise vers 1850-60, alors que l'abénaki et le mohawk déclinèrent rapidement à partir de 1920-30.

On observe une situation analogue chez les Indiens du sud de la Louisiane, passés au français, puis à l'anglais, au cours des XIXe et XXe siècles.

3. Les nations autochtones francophones

Le processus d'instauration d'un bilinguisme soustractif risquant de bloquer la transmission des langues autochtones concerne toutes les langues coloniales introduites dans les Amériques: portugais, espagnol, français, hollandais et anglais. Sur le plan langagier, chaque nation indigène a subi l'hégémonie de la ou des langues qui dominaient dans la région où elle vivait. Parmi toutes ces nations, quelles sont celles qui se sont vu imposer le français ?

Pendant et après le Régime français

Sous le régime français, seuls les sept villages amérindiens établis dans la vallée du Saint-Laurent subissent une certaine pression exercées par la langue française:

- Chez les Mohawk: Kahnawake, Kanesatake, Akwesasne (région de Montréal)
- Chez les Abenaki: Odanak, Wôlinak (rive sud du St-Laurent, près de Trois-Rivières)
- Chez les Algonquins: la bande algonquine des Trois-Rivières
- Chez les Hurons-Wendat: la Jeune Lorette (maintenant Wendake, région de Québec)

Aux XVIIe-XVIIIe siècles, les Inuit du détroit de Belle-Île utilisent un pidgin (langue de contact) fait de mots français, inuit, basques et innu. C'était peut-être le cas ailleurs aussi.

Après la Conquête, l'anglais s'imposera progressivement aux Mohawk (et un peu aux Abenaki); les Hurons, les Abenaki et la bande algonquine trifluvienne adopteront le français. En Louisiane, les colons acadiens (arrivés à partir de 1765) établiront des contacts suivis avec les autochtones houma et chitimacha, qui deviendront francophones.

Dans l'Ouest canadien, les Métis d'ascendance canadienne française développent à cette époque un parler français particulier (méchif), ainsi qu'une langue crie/française, le mitchif.

Les nations autochtones francophones au tournant du XXI^e siècle

Au Québec (français langue seconde ou première):

100% francophones: Hurons-Wendat, Abenaki, Innu-Montagnais (sauf un village),

Atikamekw, Malécites – Minorité francophone: Algonquins, Micmacs

19 (34,5%) des 55 communautés autochtones (amérindiennes ou inuit) du Québec ont le français comme langue seconde ou première, 36 (65,5%) ont l'anglais.



Nouveau-Brunswick (français 1^{ère} langue):

Malécites du Madawaska (nord-ouest)

Ouest canadien (et États-Unis adjacents):

Une partie des Métis: méchif français (sud du Manitoba surtout); mitchif cri.

Louisiane:

Une partie des Houma et Chitimacha du sud de l'état parlent le français cadien.

Guyane française—6 nations amérindiennes:

Français langue seconde: Indiens du sud.

Français et/ou créole langue maternelle:

nations amérindiennes vivant sur la côte.

Des Palikour installés au Brésil (de l'autre côté du fleuve Oyapok) parlent créole (kwéyol).

Kwéyol aussi chez les Caribes de Dominique.

4. La situation langagière actuelle

En Amérique du Nord, en dehors du Québec et du Madawaska (Nouveau-Brunswick), les autochtones ayant comme langue maternelle le français (parlers méchif de l'Ouest et cadien de Louisiane), le mitchif (ouest canadien, North Dakota, Montana) ou le kwéyol (Dominique) ont subi l'hégémonie de l'anglais, souvent plus que la population francophone non autochtone. Règle générale donc seuls quelques aînés parlent encore une de ces langues. Au Manitoba toutefois, des communautés parlant le méchif français (comme St-Laurent) enseignent cette langue à l'école, et on y trouve encore de jeunes locuteurs.

Pour tout le Canada en 2011: 66 000 autochtones peuvent converser en français.

Au Québec, la situation est très variable d'une nation autochtone à l'autre:

- Langue autochtone majoritaire/français langue seconde: Innu, Atikamekw
- Langue autochtone majoritaire/anglais langue seconde: Inuit, Cris, Naskapi, 1 village innu
- Langue autochtone en déclin/français langue 1^{ère} ou seconde: Algonquins du nord
- Langue autochtone en déclin/anglais langue 1^{ère} ou seconde: Algonquins du sud, Micmacs
- Langue autochtone très minoritaire/anglais langue maternelle majoritaire: Mohawk
- Français langue maternelle: Hurons-Wendat, Abenaki, Malécites (y compris Madawaska), Micmacs de Gaspé, Innu de Mashteuiatsh et Essipit: 13 100 personnes dans ces groupes.

Même là où la langue autochtone est majoritaire, il y a des jeunes qui ne la parlent plus.

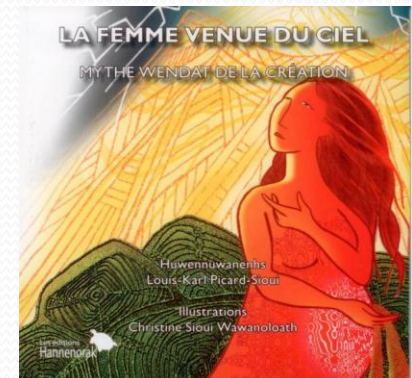
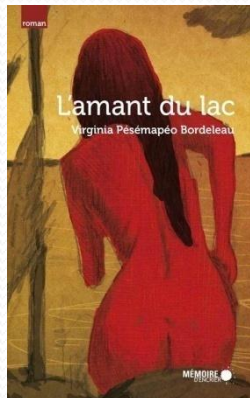
En principe, tous les jeunes Inuit, Cris, Algonquins, Micmacs et Mohawk apprennent le français à l'école (1^{ère} ou 2^e langue d'enseignement), mais l'anglais continue à dominer comme langue seconde dans leurs communautés. Langue maternelle (2006): 55 560 (51%) des 108 425 autochtones du Québec = français; 39 460 (36,5%) = langue autochtone.

5. Quelques manifestations de la francophonie autochtone

Au Canada, au Québec en particulier, l'usage de la langue française a conduit plusieurs autochtones à participer de manière active à la vie culturelle francophone, et ce surtout depuis la fin des années 1980. Des auteurs-compositeurs-interprètes comme l'Innu Florent Vollant, l'Inuk Elisapie Isaac ou le rappeur algonquin Samian passent souvent de leur langue maternelle au français, ou même à l'anglais. Le dramaturge wendat Yves Sioui Durand dirige une troupe de théâtre (Ondinnok) et a réalisé un long métrage (*Mesnak*) en 2012.

De par son théâtre, Sioui Durand se rattache à la littérature francophone. Selon le critique littéraire Maurizio Gatti, quoique bon nombre d'écrivains autochtones publient dans leur langue maternelle, ils se servent aussi du français, « que chacun asservit de façon originale à ses besoins littéraires ». Au Québec, parmi les auteurs autochtones utilisant plutôt le français, on peut citer les poètes Jean Sioui, Joséphine Bacon et Rita Mestokosho; la performatrice Geneviève Mackenzie; les romanciers Bernard Assiniwi, Virginia Pésémapéo-Bordeleau et Naomi Fontaine; l'historien et philosophe Georges Sioui; ainsi que le polygraphe Louis-Karl

Picard-Sioui.



6. Langue et identité

Malgré l'appartenance *de facto* de bon nombre d'autochtones – québécois ou autres – à la francophonie musicale ou littéraire, ou tout simplement à la communauté des parlant français, les langues ancestrales jouent partout un rôle très important dans la définition, l'affirmation et l'approfondissement de l'identité collective des divers groupes autochtones. Plusieurs voient le français comme une langue imposée de force (dans les pensionnats en particulier), dont l'hégémonie (généralement partagée avec celle de l'anglais) a grandement affaibli les parlers traditionnels, ou les a même fait carrément disparaître.

Chez les nations qui ne parlent plus leur langue, on considère souvent qu'il s'est agi là d'un ethnocide (destruction d'une culture, d'un mode de vie).

Là où la langue ancestrale est encore parlée, du moins par une partie de la population, elle est perçue comme un lien privilégié avec la pensée des ancêtres, l'expression d'une vision du monde impossible à rendre en français (ou dans une autre langue). Selon l'écrivain cri Tomson Highway: « Peut-être qu'en écrivant dans la langue dominante, notre message atteint les yeux, les oreilles, le cerveau et le cœur d'un auditoire beaucoup plus vaste. Mais tout compte fait, ce processus est insatisfaisant, car il manque quelque chose ».

Il n'est donc pas étonnant que le droit à la préservation, la transmission, l'enseignement et même la revivification des langues d'origine fasse partie des revendications politiques et culturelles de toutes les nations autochtones d'aujourd'hui. Ce droit leur est d'ailleurs reconnu par la Déclaration des droits des peuples autochtones adoptée par les Nations Unies en 2007.

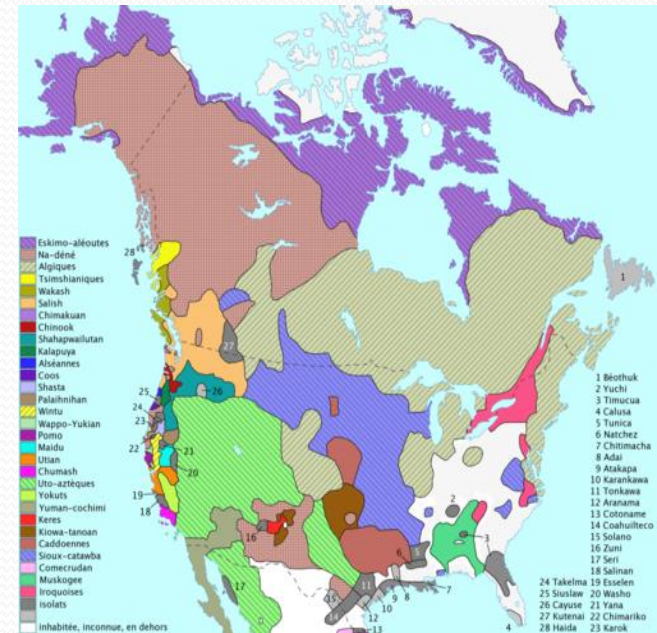
7. Appartenances autochtones transnationales

En ce qui concerne les autochtones du Québec, plusieurs d'entre eux appartiennent à des nations dont le territoire chevauche les frontières provinciales et nationales:

- Inuit: Labrador, Nunavut, Territ. du N.-O., Alaska (ÉU), Groenland, Tchoukotka (Russie)
- Cris: Ontario, Ouest canadien, Territoires du Nord-Ouest
- Mohawk: Ontario, États-Unis
- Algonquins: Ontario
- Micmacs: provinces maritimes, Terre-Neuve
- Malécites: Nouveau Brunswick, Maine (ÉU)
- Abenaki: Maine (ÉU).



Le monde inuit



Familles linguistiques autochtones

Dans tous ces cas, l'usage du français peut apparaître comme un obstacle aux contacts avec les membres de la nation résidant hors Québec.

8. Préservation et revitalisation des langues ancestrales

Partout au Québec, qu'elles soient de langue seconde française ou anglaise, les nations autochtones qui utilisent encore leur langue ancestrale tiennent à ce que celle-ci soit parlée à la maternelle et enseignée durant les premières années du cours primaire (parfois jusqu'en 3^e). Chez les Atikamekw, on a opté pour un enseignement bilingue atikamekw-français jusqu'à la fin du primaire. Tous les enfants de ces nations apprennent donc à lire, écrire et compter dans leur langue maternelle (ou celle de leur entourage), sauf – ça arrive parfois – lorsqu'un comité de parents demande que l'enseignement ne se fasse qu'en français ou en anglais.

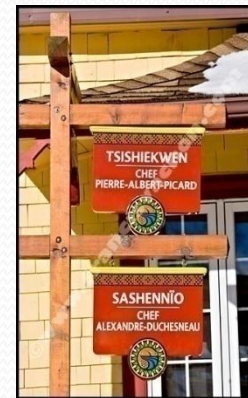
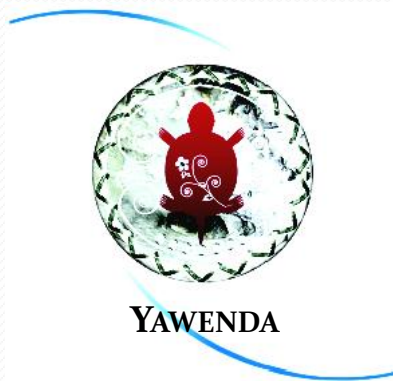
Là où la langue ancestrale n'est plus parlée que par une faible majorité ou par une minorité (Algonquins, Micmacs, Mohawk) ou est récemment disparue (Abenaki), on l'enseigne comme langue seconde. Chez les Mohawk, il y a des écoles d'immersion privées où tout l'enseignement se fait en mohawk, à des jeunes qui sont le plus souvent de langue maternelle anglaise. Mais partout aussi, à partir du milieu ou de la fin du primaire, l'école n'utilise généralement plus que le français ou l'anglais, ce qui contribue à perpétuer le bilinguisme soustractif.

Dans certaines communautés métis de l'Ouest canadien et amérindiennes de Guyane, l'enseignement primaire se donne partiellement en langue méchif ou indigène.

Là où la langue n'est plus parlée du tout (Hurons-Wendat, Malécites, Houma et Chitimacha de Louisiane), on a mis des projets sur pied pour la faire revivre. Chez les Chitimacha par exemple, on a pu reconstruire la langue à partir d'enregistrements sur cylindres des deux derniers locuteurs, des aînés enregistrés par un linguiste dans les années 1930.

9. L'exemple du Projet Yawenda

Le Projet Yawenda (« la voix ») est en marche depuis 2007 (subvention ARUC du CRSH) dans la communauté huronne-wendat de Wendake, en banlieue nord de la ville de Québec. De langue maternelle française, les Wendat ont cessé de transmettre leur langue ancestrale vers le milieu du XIXe siècle. Mais sous le Régime français, celle-ci avait été décrite dans des grammaires et des dictionnaires très complets compilés par les missionnaires jésuites. Désireux d'approfondir le lien avec leurs ancêtres et de marquer leur différence identitaire d'avec les francophones québécois qui les entourent, les Wendat ont tenté dès les années 1960 de faire revivre leur langue ancestrale. Ce projet s'est concrétisé en 2007 avec Yawenda, dont les objectifs sont de: 1) reconstruire la langue wendat; 2) former des personnes aptes à l'enseigner aux écoliers et aux adultes; 3) créer du matériel didactique en wendat.



Depuis 2010, la langue est effectivement enseignée à Wendake et à mesure que les documents linguistiques anciens sont validés, ils sont saisis dans une banque de données en ligne.

10. Le rôle véhiculaire du français

Comme on vient de le voir, à peu près partout en Amérique, les autochtones de langue française première ou seconde tiennent à préserver et transmettre, ou même à faire revivre, leur langue ancestrale. Ces parlers ancestraux jouent en effet un rôle essentiel dans la consolidation et l'affirmation des identités culturelles et ethniques des autochtones. Pour citer une aînée de Wendake, les jeunes Wendat réalisent intuitivement que si le français est leur première langue, ce n'est pas leur langue maternelle.

Ceci dit, les autochtones qui parlent français, ceux du Québec (et de Guyane) en particulier, réalisent que cette langue leur donne accès à un monde de connaissances et à une communauté langagière qui leur seraient autrement inaccessibles ou presque. Ils acceptent donc pleinement l'usage du français comme langue véhiculaire (des Inuit l'apprennent ainsi pour pouvoir communiquer avec leurs compagnons de travail francophones) et, on l'a vu précédemment, n'hésitent pas à l'utiliser de façon soutenue dans la chanson, le théâtre, le cinéma et la création littéraire, ou encore dans l'éloquence politique ou l'enseignement.

À Wendake par exemple, si on cherche à faire revivre la langue wendat, il n'est pas question que celle-ci prenne la place du français. C'est plutôt une langue à utiliser en parallèle au français, le wendat donnant accès à un contenu culturel et identitaire inaccessible autrement. Même si on souhaite que dans une ou deux générations certaines familles adoptent le wendat comme langue d'usage et le transmettent à leurs enfants comme langue première, on estime que le français restera toujours connu de tous les résidents de la communauté.

11. Une langue véhiculaire internationale: l'exemple du CILAF

Ce rôle de langue véhiculaire que le français joue pour plusieurs nations autochtones dépasse les frontières du Québec et du Canada. On peut en prendre pour exemple le premier Carrefour International des Littératures Autochtones de la Francophonie (CILAF), qui s'est déroulé à Wendake, en territoire huron-wendat, du 9 au 13 septembre 2008.

Cet événement a regroupé une trentaine d'auteurs autochtones ayant en commun l'usage du français comme langue première ou véhiculaire. Plusieurs appartenaient à des Premières Nations du Québec (et même du Canada pour ce qui est de l'écrivain cri manitobain Tomson Highway), Kanak de Nouvelle-Calédonie, et aussi des Ma'ohi de Polynésie française servait de seul outil de auteurs de réaliser qu'ils avaient entre publier dans leur langue restreint, ou en français pour plus large; rapport à l'oralité; reconnaissance publique; etc. L'un des coorganisateur du CILAF, Maurizio Gatti, se souvient: « Chaque écrivain avait une cause qui le poussait à faire un livre. [...] Dès le premier soir, l'humour et l'atmosphère amicale des rencontres ont donné le ton à la semaine qui a suivi. J'avais l'impression qu'ils se connaissaient tous depuis toujours ». Gatti ajoute que le CILAF a contribué à mieux faire connaître les littératures autochtones auprès du public canadien francophone.

INNUAIAMÛN
INUKTITUT
TAMAZIGHT
REO MA'OH
KANAK
YAWENDA

mais il y avait également des des Amazigh (Berbères) du Maroc française. Cette rencontre, où le communication, a permis à ces beaucoup en commun: dilemme maternelle pour un lectorat atteindre un public beaucoup

12. Militance vs convergence

Dans une Amérique où le français est fortement minoritaire et doit donc lutter pour sa survie, on peut légitimement se demander si on peut considérer les autochtones francophones comme des alliés dans ce combat. La réponse à cette question se doit d'être nuancée.

Il est certain que de nos jours, la militance autochtone est tout entière tournée vers la lutte pour la reconnaissance et l'affirmation des droits économiques, politiques, sociaux, culturels et linguistiques (en langue ancestrale) des premiers peuples des Amériques. Dans cette optique, à quelques exceptions près, les autochtones ne considèrent pas la défense et l'illustration de la langue française – langue qu'on leur a imposée – comme un objectif pertinent.

Seuls les Métis originellement francophones incluent le français dans leur bagage ancestral. Par contre, comme on l'a montré, l'usage du français entraîne une convergence de fait entre les autochtones qui parlent cette langue et la francophonie nord-américaine et internationale. Les indigènes ayant le français comme langue première ou seconde, surtout lorsqu'ils vivent dans des régions à majorité francophone, reconnaissent volontiers son utilité et ne remettent généralement pas son usage en cause. Pour les autochtones qui étudient, travaillent, ou consultent les médias en français, cette langue constitue un outil indispensable leur permettant de participer du mieux possible au monde qui est devenu le leur. Pour les écrivains, artistes et intellectuels des premiers peuples, le fait de s'exprimer en français leur permet de partager leur créativité, mais aussi leurs revendications, avec la francophonie internationale, en souhaitant que celle-ci se montre solidaire de leurs luttes légitimes.

Une telle attitude de respect et de solidarité partagée transparait de façon éminente dans le discours de l'écrivain franco-mauricien Jean-Marie Le Clézio, lors de sa réception du Nobel de littérature en 2008, quand il a dédié ce prix, entre autres personnalités:

« À Rita Mestokosho, poétesse innue de Mingan (Province de Québec) qui fait parler les arbres et les animaux »

Rita Mestokosho, qui écrit en innu – sa langue maternelle – et en français, symbolise bien cette appartenance autochtone à la francophonie, mise au service du partage et de l'épanouissement des valeurs et de l'identité culturelle des premiers peuples des Amériques.

Tiawenhk

Marsee

Tshinashkumitan

Mèsi

Nakurmiik

Merci



Rita Mestokosho et Jean-Marie Le Clézio